



DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES ÉNERGIES LOCALES EN ÎLE-DE-FRANCE

Plan Climat Air Energie Territorial

Bilan de la concertation préalable





RAPPELS DES ENGAGEMENTS

6) Modalités de concertation du public

Dans sa déclaration d'intention pour le PCAET, datée du 28/05/2019, la C3PF indiquait les éléments suivants relatifs aux modalités de la concertation préalable (lire ci-contre).

Les évènements suivants ont été organisés :

- 1 Réunion publique, pour partager le diagnostic, le Jeudi 13 février à St Martin-du-Tertre
- 7 ateliers thématiques, organisés en partenariat avec la CC Val d'Oise 3 Forêts (CCVO3F), entre Novembre et Décembre 2019,

Concernant l'organisation des ateliers à destination des scolaires, malgré l'envoi d'une proposition d'organisation d'ateliers à destination des collégiens, aucune suite favorable n'a été donnée par les proviseurs des établissements concernés.

Pour la **réunion publique de clôture** qui aurait dû se dérouler au fin 2020 – début 2021, mais comptetenu des conditions sanitaires liées à la crise de la COVID-19, la C3PF a du renoncer à son organisation.

Concertation préalable :

Conformément à l'article L121-17 du Code de l'environnement, la C3PF organise une concertation préalable selon des modalités librement fixées, et dans le respect des articles L121-16 et R121-19 et suivant de ce même Code.

Compte tenu de la nécessité d'impliquer largement les acteurs et citoyens du territoire pour relever les défis de la transition énergétique, l'élaboration du PCAET de la C3PF sera une démarche participative associant les acteurs intervenant sur le territoire mais également les communes et leurs populations.

La concertation devrait se dérouler à partir d'octobre 2019, toutefois ce calendrier est susceptible d'évoluer. Le dispositif de concertation s'articulera autour des évènements suivants :

- Une réunion publique avec les habitants au lancement de la démarche visant à présenter cette démarche, son déroulé, les modalités de participation, le partage du diagnostic :
- L'organisation d'ateliers thématiques avec les acteurs du territoire (institutions, partenaires, acteurs sociaux-économiques et associatifs, habitants) qui permettront à ces acteurs de contribuer concrètement à l'élaboration du PCAET;
- L'organisation d'ateliers à destination des scolaires ou du jeune public ;
- Une réunion publique à la clôture de la démarche, ayant pour objectif de présenter le projet élaboré.

En vertu de l'article L.121-16 du Code de l'environnement, une information sera faite sur les modalités et la durée de la concertation par voie dématérialisée sur le site de la C3PF et par voie d'affichage sur le ou les lieux concernés par la concertation, au plus tard quinze jours avant le début de celle-ci, afin d'informer le public. Le bilan de la concertation sera fait et rendu public. Des documents de communication seront produits pour informer le public de la démarche, la C3PF pourra procéder à une mobilisation et une consultation numérique du grand public au travers des réseaux sociaux et de son site internet.



LA RÉUNION PUBLIQUE DU 13/02/2020

Une Réunion d'information publique pour partager les éléments du diagnostic et les éléments de la Stratégie du PCAET s'est déroulée le **Jeudi 13 février 2020**, dans la salle Aragon, de Saint-Martin-du-Tertre.

Cette réunion était co-roganisée avec le PNR de l'Oise-Pays-de-France.

Cette réunion s'est déroulée en 3 temps :

- 1) Introduction par Jean-Noël DUCLOS, vice- président de la C3PF,
- 2) Présentation générale de la Forêt de Carnelle, par Annie OCANA guide nature, régulièrement missionnée par le Parc Naturel Oise-Pays de France,
- **3) Présentation du PCAET**, par le Cabinet INDDIGO et JN DUCLOS (Quizz Climat-Energie, Plan d'Action 2020-2026)
- 4) Echanges avec la salle













LES ATELIERS THÉMATIQUES

L'élaboration du plan d'actions du PCAET de la CCVO3F s'est déroulée de façon de manière mutualisée avec la CC Carnelle Pays de France.

7 ateliers de co-construction, ont été proposés aux élus et services des collectivités, ainsi qu'aux acteurs du territoire (PNR, service de l'Etat, ADEME, SIGEIF...). Ils ont permis de débattre autour d'une centaine de propositions d'actions, sur les thématiques transversales suivantes :

- Atelier Adaptation au changement climatique, le 22/11/19, à l'Isle-Adam (CCVO3F)
- Ateliers Exemplarité & Mobilité : le 19/11/19, à Bellefontaine (C3PF)
- Ateliers Habitat & Urbanisme, le 03/12/19 à Mériel (CCVO3F)
- Ateliers Ruralité et EnR&R, le 13/12/19 à Baillet-en-France (C3PF)

Chacun des ateliers d'une ½ journée regroupait une vingtaine de participants (élus, services, ingénierie territoriale), et était organisé selon le déroulé suivant :

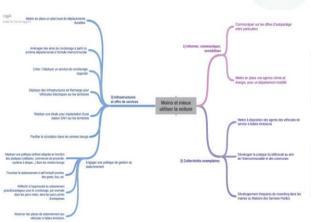
- **Quiz d'introduction**
- World café sur des cartes mentales
- Synthèse

Il n'y a pas eu de CR de ces ateliers, mais les cartes mentales annotées et complétées, qui ont été retranscrites dans le projet de plan d'actions, soumis ensuite à la validation des COTEC et COPIL.









Exemple de carte mentale pour atelier Mobilité

